

LE PROJET COLLECTION DE SCEAUX AUX ARCHIVES NATIONALES ET LES PRÉMICES D'UNE POLITIQUE DE CONSERVATION DES SCEAUX EN CIRE

Bettina Laigle

Résumé En 1842, le projet *Collection de sceaux* est créé aux Archives nationales. Les sceaux en cire sont considérés comme condamnés à disparaître. Cette campagne de moulages avait pour objectif de permettre leur conservation et leur communication par le biais des moulages. Les archivistes mettent au point un processus documentaire pour connaître leur fonds, faire la sélection des sceaux à mouler et organiser le moulage. Pour ce travail, les archivistes utilisent la fiche mobile. Elle permet l'enregistrement de l'état matériel du document et le suivi du traitement. Ce processus a été révisé plusieurs fois, suivant les échecs. En 1857, la direction des Archives nationale tire les conséquences matérielles de ce projet sur les sceaux. Elle amorce alors une réflexion sur la conservation des originaux.

Abstract The *Collection de sceaux* (seals collection) project was launched by the French national Archives in 1842, when wax seals were thought of as doomed to disappear. The aim of this collection management was to preserve seals using casts. Archivists used a card index to gather information on their holdings, select the seals intended for casting and organise the casting process. This card was used to record the physical state of the document and track the treatment process. This process has been revised several times based on feedback from previous experiences. In 1857, the National Archive's board of directors draw the material consequences of this seals project, as they began to think about the preservation of original seals.

Resumen En 1842, el proyecto « Colección de sellos » es creado en los Archivos nacionales. Los sellos de cera están considerados como condenados a desaparecer. Esta campaña de calcos tenía como objetivo permitir su conservación y su comunicación gracias a los vaciados. Los archivistas organizan un proceso documental para conocer la colección, seleccionar los sellos à moldear y organizar la realización del calco. Para este trabajo los archivistas usan la ficha móvil. Ella permite de consignar el estado material del documento y de seguir el tratamiento. Este proceso fue corregido varias veces, según los fracasos. En 1857, la dirección de los Archivos nacionales saca las consecuencias materiales de este proyecto sobre los sellos. Se abre una reflexión sobre la conservación de los originales.

Mots-clés processus documentaire, récolement, fiche mobile, retour d'expérience, chantier des collections

Introduction

Au début du XIX^e siècle naît un nouvel intérêt pour l'étude du Moyen Âge. Les historiens considèrent les sceaux comme des sources pour étudier la technique de la gravure et l'art du Moyen Âge. En 1842, Letronne¹, Natalis de Wailly² et Claude-Auguste Lallemand³ créent le projet *Collection de sceaux* aux Archives nationales de France. Celui-ci a pour but de conserver grâce au moulage mais, surtout, de rendre consultables et exposables les sceaux en cire conservés au sein des dépôts. Cette campagne de moulage a duré jusqu'en 1857.

Deux équipes se succèdent pour la conduite du projet. La première est constituée de Natalis de Wailly et Claude-Auguste Lallemand. La seconde est celle de l'archiviste Louis Douët d'Arcq, avec son aide Edgard Boutaric et le mouleur Germain Demay. Ils s'inspirent des méthodes employées par les historiens et les numismates⁴ pour la création d'un processus documentaire. Cet article a pour objet d'explicitier comment cette campagne de moulage a permis de développer les prémices d'une pensée globale de la conservation des sceaux aux Archives nationales.

Les données de cet article sont issues d'un mémoire de fin d'études de 2019 (Laigle, 2019). Nous nous concentrerons sur la partie de cette recherche qui traite de l'analyse du processus documentaire. Cette analyse a été réalisée par une étude de sources archivistiques et matérielles : les rapports des archivistes conservés dans AB/XVIII/1 et l'étude d'un corpus de 13 cartons du Trésor des chartes.

Pourquoi mettre en place un processus documentaire ?

L'objectif premier du projet est de créer un musée de sceaux au service d'une ambition de légitimation du régime politique en place à cette époque ; le second, de mettre à disposition des lecteurs des supports de substitution et de diffusion de l'iconographie sigillaire. À cette époque, le moulage de biens culturels est courant pour les rendre accessibles aux publics. Dans les musées, l'exposition des moulages est souvent privilégiée à celle des originaux (Didi-Hubermann, 2008, p. 71-74.). De plus, les numismates moulent des pièces de monnaies anciennes pour agrandir leurs collections de monnaies, les étudier et les échanger. À cette époque, il existe un important marché de moulages entre les érudits et les institutions européennes (Hollard, 1991).

Natalis de Wailly parle aussi d'une fin conservatoire des sceaux. Mais le terme « conservation » ne semble pas avoir le même sens que pour nous : il n'est pas question, en 1842, de stabiliser l'état de dégradation du sceau. Les sceaux en cire sont considérés comme des objets fragiles et périssables, dont il faut conserver le souvenir : « *Par-là, tous ces sceaux moulés, bien que n'appartenant pas encore aux Archives, n'en existaient pas moins, lui étaient tenus en réserve et ainsi les chances, malheureusement trop possibles de la destruction des originaux, se trouvaient*

¹ Garde général des Archives nationales entre 1840 et 1848.

² Directeur de la section administrative des Archives nationales.

³ Commis d'ordre menuisier des Archives nationales, devenu mouleur de sceaux dès 1842.

⁴ Les numismates sont les spécialistes de la numismatique. La numismatique dite « ancienne manière » porte sur les médailles et les monnaies antiques, qui sont données comme preuves de l'histoire et commentées par des auteurs de différentes époques. Les médailles sont distinguées des monnaies antiques par leur valeur historique et le souci de leur conservation.

parées jusqu'à un certain point, puisqu'il restait une reproduction exacte des types qui auraient été, ou détruits, ou seulement endommagés. » (Douët d'Arcq, 1850).

Dans aucun écrit de la première équipe du projet l'homme n'est considéré comme à l'origine de l'altération des sceaux. Le marquis de Laborde sera le premier à en faire mention dans une note du 3 décembre 1857, mais cela se situe après la campagne de moulage.

Le processus documentaire est l'ensemble des documents permettant de mener à bien la campagne de moulage et leur gestion. Les principales étapes de la campagne sont l'étude des fonds, la sélection des sceaux et l'organisation du moulage en fonction des priorités définies par les Archives nationales.

De l'importance de connaître son fonds

En 1842, lorsque le projet *Collection de sceaux* démarre, aucun archiviste ne sait quels sceaux sont conservés aux Archives nationales. Face cette grande quantité de sceaux, les archivistes se retrouvent rapidement confrontés à la nécessité d'organiser l'étude du fonds. Claude-Auguste Lallemand moule les sceaux selon l'ordre des cartons, mais il apparaît rapidement deux inconvénients majeurs. Il commence le moulage de plusieurs séries de sceaux (ecclésiastiques, de ville, etc.) sans en achever aucune. Il note ceci : « *L'on risquait de mouler des types moins bien conservés que d'autres qui pouvaient exister dans les cartons suivants. Il a paru donc nécessaire de changer de méthode et d'inscrire sur des fiches mobiles tous les sceaux qui n'avaient pas encore été vérifiés.* » (Lallemand, s. d., *Rapport à Monsieur le Garde Général des Archives nationales sur le moulage des sceaux*).

Lallemand soulève alors qu'il ne savait pas qu'un sceau puisse apparaître plusieurs fois dans les fonds. Les archivistes découvrent ces objets et les pratiques sigillaires en même temps qu'ils les traitent. Le récolement des sceaux leur permet d'être plus efficaces pour la sélection des sceaux à mouler (Lallemand, s. d., *Rectification d'erreurs commises dans la préface de l'inventaire des empreintes de sceaux des Archives de l'Empire*).

Lors de sa reprise du projet *Collection de sceaux*, Louis Douët d'Arcq et son aide Edgard Bourtalic continuent le récolement de l'ensemble des sceaux des Archives nationales. Ils homogénéisent les outils employés. Ils reprennent l'ensemble du travail de Natalis de Wailly et de Claude-Auguste Lallemand pour l'intégrer aux leurs. À cette occasion, ils comparent et réalisent un tri des types fichés en fonction de leur état au regard des nouvelles découvertes. Une fois le fichier mobile terminé, ils peuvent repérer les sceaux d'un même sigillant dans divers cartons et dans les différentes séries archivistiques.

Le fichier de récolement est conçu comme provisoire, nous n'en n'avons trouvé trace que dans les rapports. Pourtant, il est la base de leur connaissance de l'ensemble des sceaux en cire conservés aux Archives nationales. Il permet *in fine* d'avoir des informations sur l'état matériel de chaque sceau et sa localisation. Il fonctionne comme un enregistrement élémentaire de la matérialité dans une démarche systématique et par accumulation de données (Lauvernier, 2015).

Quels sont les sceaux moulés ?

La finalité de ce projet est de mouler l'ensemble des sceaux conservés aux Archives nationales. Mais cet objectif apparaît rapidement comme irréalisable. Le nom du projet *Collection*

de sceaux reflète la volonté de créer une collection par une sélection de sceaux et leur classement. Tous les sceaux ne sont pas moulés : c'est une représentation se voulant exhaustive de ce qui est conservé à ce moment dans les dépôts. Les archivistes sélectionnent un type⁵ par sceau de chaque sigillant présent dans les fonds des Archives nationales.

Cette démarche avait pour critère principal l'état matériel : les sceaux devaient pouvoir résister au moulage et réaliser la matrice⁶. Claude-Auguste Lallemand écrit dans les rapports ne mouler que les sceaux en « bon état de conservation ». Dès 1854, il semble que les critères pour la sélection des sceaux à mouler aient évolué. Louis Douët d'Arcq écrit apporter des types brisés au moulage par souci d'exhaustivité pour la collection et au vu des progrès techniques réalisés par Demay (Douët d'Arcq, 1854). Germain Demay évoque des réassemblages de sceaux pour en faciliter le moulage, et non pour stabiliser l'état de conservation. Pour cela, il emploie la soudure : « *Il a fallu souder beaucoup de fragmens, rapprocher beaucoup de miettes pour reformer des sceaux qui tombaient en débris. Il a fallu recourir ensuite à bien des expédiens pour arriver à les reproduire sans les altérer ces petits monuments.* » (Demay, 1854).

Le procédé de la soudure est décrit par Joseph Roman. Il faut chauffer les bords de la fracture à la bougie puis rapprocher les morceaux les uns des autres. Il précise que ce procédé est risqué et nécessite de l'entraînement (Roman, 1912, p. 378).

La mise en place d'un système de fiches mobiles pour le suivi des opérations de moulage

Une fois l'ensemble des sceaux des Archives nationales appréhendé, les archivistes mettent en place différents outils pour suivre les opérations de prise en charge et permettre la consultation des moulages. Les archivistes utilisent un registre des sceaux moulés et deux fichiers : le premier pour le récolement, le second pour le répertoire alphabétique des moulages. Le fichier est un outil méthodologique central du processus. Le chantier de la première équipe est détaillé dans le premier schéma (fig. 1). Dans un premier temps, l'élaboration de ce fichier est prioritaire pour l'élaboration du plan de moulage. Dans un second temps, la priorité est d'avoir le maximum de moules prêts pour le tirage.

Lorsqu'il reprend le projet, Louis Douët d'Arcq améliore ce système. Il met au point un second fichier, qui n'est pas provisoire. Ce dernier recense les sceaux destinés à être reproduits. Il est complété par deux registres, le premier pour les sceaux moulés et le second pour l'inventaire des matrices et des épreuves.

La fiche est complétée avec une description exacte du sceau (parfois un dessin), une transcription de la légende, la date et l'indication précise du document auquel il est attaché. Elle constitue le document de suivi du sceau tout au long du chantier détaillé dans le second schéma (fig. 2).

Les archivistes procèdent par campagnes de moulage selon un plan préconçu. Ils retournent plusieurs fois au cours des années à un même carton, sélectionnant des sceaux différents à

⁵ Empreintes par compression sur de la cire de la matrice d'un sigillant (personne légale identifiée par le sceau). Il en existe plusieurs exemplaires en fonction des documents sur lesquels le sigillant est identifié.

⁶ Moule creux en matériaux rigide (ici : métal, plâtre) servant à donner la forme désirée à un matériau, dans notre cas de la cire ou du soufre.

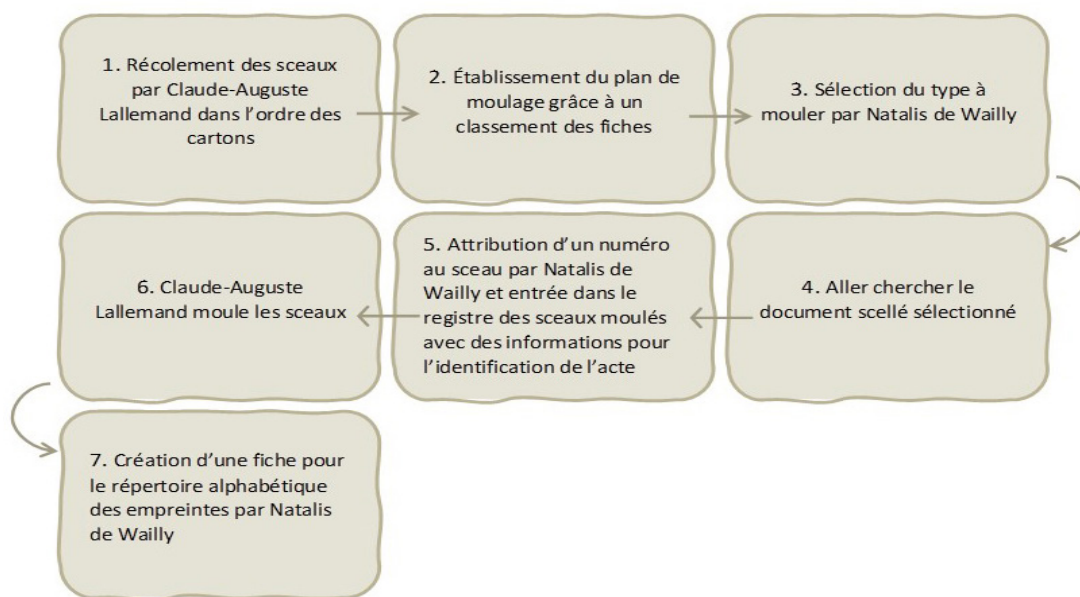


Figure 1 Schéma du chantier des collections de la première équipe. © Bettina Laigle.



Figure 2 Schéma du chantier des collections de la seconde équipe. © Bettina Laigle.

chaque fois. Un cahier de moulage, dont nous n'avons pas retrouvé la trace, avait été mis en place pour documenter les restaurations effectuées par Germain Demay (Douët d'Arcq, 1854).

Une préoccupation de la préservation de l'état matériel tardive

Alors que les instigateurs du projet justifiaient leur dessein par le risque de perte de l'original, la question de la conservation n'arrive qu'en 1857. La matérialité originale semble moins importer aux hommes du XIX^e siècle que la copie. Le marquis de Laborde dénonce le fait que les originaux ont été négligés par rapport aux moulages dans une note. Au terme de ce projet monumental, la direction prend acte des conséquences du projet sur le fonds et amorce un changement. La question du conditionnement des sceaux pour améliorer leur conservation matérielle y est abordée pour la première fois : « *Dès mon entrée en fonction, je me suis préoccupé des conditions précaires de conservation des 50 000 sceaux originaux que possèdent les Archives de l'empire, parce qu'il m'avait semblé que la formation d'une collection d'empreintes, si louable d'ailleurs dans la conception première d'empreintes et dans son exécution, avait eu le tort dans ses essais d'altérer un certain nombre de sceaux (il s'agit des travaux de M. Doubleday) et dans la suite de diminuer les égards qu'on était disposé à avoir pour les originaux.* » (Laborde, 1857).

Ce n'est pas la première fois qu'apparaissent dans les rapports les dégradations dues au moulage. Mais on y fait toujours référence, soit au premier mouleur intervenu sur les collections (Doubleday), soit à l'équipe de de Wailly et Lallemand, sans aucune mention précise des dégâts causés. Dans notre corpus, nous avons constaté des sceaux détachés des documents. Nous pouvons faire l'hypothèse que cela facilitait le moulage. Il semble aussi que des protections originales des sceaux aient été retirées pour en faciliter le moulage, puis remplacées par des sachets. Par ailleurs, de nombreux sceaux moulés au XIX^e siècle présentent des fragments de plâtre. Au vu de ces fragments et des problèmes de démoulage abordés dans les rapports, nous pouvons imaginer que cela a pu arriver sur des sceaux originaux également si l'huile est mal appliquée : « *Lors de cette opération, l'huile ordinaire quand on l'emploie reste à la surface et l'épreuve se détache facilement du moule. Soit que l'huile grasse ait été mal employée, soit qu'elle ait été de mauvaise qualité, il s'est rencontré quelques anciens moules [de 1852] chez lesquels l'huile ordinaire quoique je l'ai appliquée avec abondance et à plusieurs reprises, a été absorbée immédiatement de sortes que les épreuves n'ont pu être détachées des moules sans les accidents qui mettent ceux-ci hors service.* » (Demay, 1855).

En 1863, dans la préface de *Collection de Sceaux*, le marquis de Laborde préfère communiquer les moulages plutôt que les originaux (Laborde, 1863). Dans sa note de 1857, il préconise l'exposition au public des documents originaux afin de réduire les demandes de communication en salle, donc les transports et les problèmes de manipulation. Dans ces deux écrits, la notion de sensibilisation des publics et des professionnels sur ces deux problématiques est importante pour la conservation des biens culturels. Il a déjà compris que l'on considère souvent qu'un objet protégé n'est plus sensible aux chocs.

Il réunit Douët d'Arcq, Boutaric et Demay pour soulever le problème du conditionnement. Il leur propose différents modèles de boîtes fabriquées dans différents matériaux ainsi que des bourses et des sachets. Néanmoins, aucune de ces solutions n'est entièrement satisfaisante. Les raisons invoquées sont le manque de moyens financiers et de temps pour le personnel, l'augmentation du poids des cartons et du volume des liasses, les risques de sectionnement des attaches de sceaux (Laborde, 1857). La question du coût des mesures de protection et de leur temps de mise en œuvre est déjà épineuse, dans un contexte où il faut gérer une masse d'objets conséquente.

Le marquis de Laborde tient à partager avec les futurs archivistes ses préoccupations pour la conservation des documents : « *Cette note portant la date restera au Secrétariat non pour*

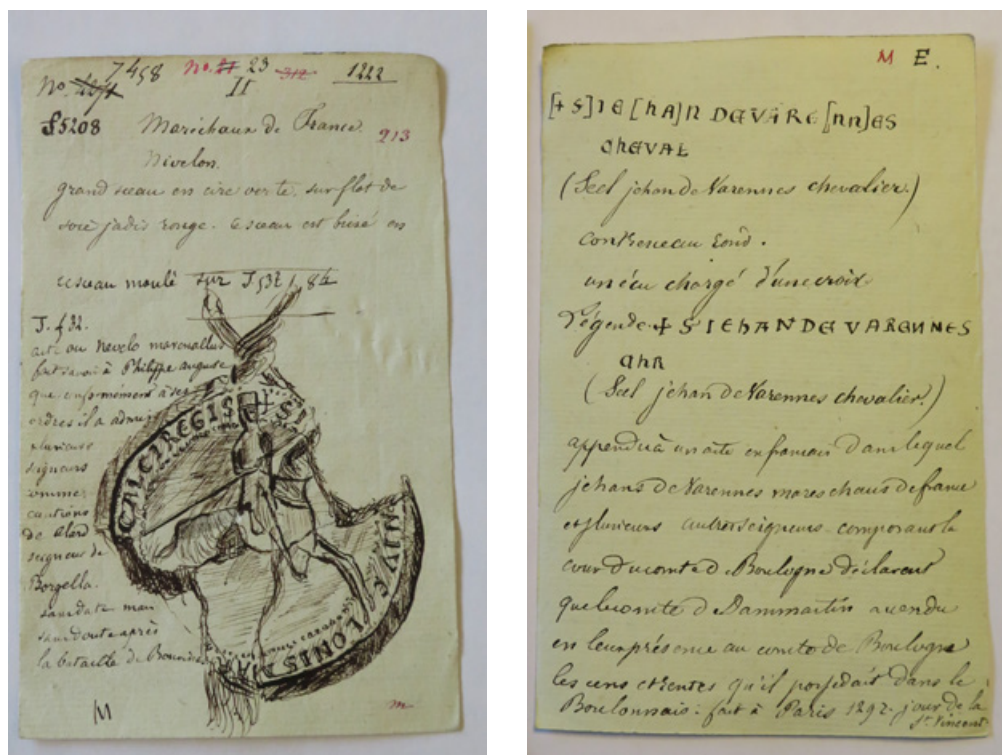


Figure 3 Exemples de fiches avec un dessin et les mentions de moulage. Archives Nationales, Centre de sigillographie et d'héraldique, fichier sigillographique Douët d'Arcq. © Bettina Laigle.

diminuer mes regrets d'échanger l'espérance d'opérer un grand bien, contre l'obligation de ne remédier à rien, mais pour constater au moins que cette question m'a préoccupé et n'a été résolue. En ce sens que parce qu'après avoir sondé le mal, on l'a reconnu irrémédiable. » (Laborde, 1857).

Cette note et l'ensemble des rapports du dossier AB/XVIII/1 constituent un retour d'expérience unique sur la création de la *Collection de sceaux*. Nous avons la connaissance des difficultés rencontrées par les archivistes. Nous comprenons la manière dont les sceaux étaient traités à cette époque pour mieux appréhender la collection des moulages des Archives nationales et les sceaux en cire aujourd'hui.

Conclusion

Cette campagne de moulage a permis d'identifier les différents besoins pour la conservation des sceaux. Depuis 1830 les archivistes et les mouleurs ont pu expérimenter différentes propositions. La préservation d'une partie importante du processus documentaire et des rapports permet d'avoir une documentation essentielle pour la compréhension de leur démarche. Ces documents constituent le retour d'expérience d'un chantier exécuté il y a 179 ans, restant unique en France par son ampleur et son ambition. Un regard critique des archivistes et des restaurateurs a permis la conception de propositions plus adaptées aux exigences de conservation des documents scellés au fil du temps. Cela a abouti à ce qui constitue encore aujourd'hui un des piliers de la conservation des sceaux en France : la consultation du moulage plutôt que de l'original (Nielen, 2011).

Grâce à cette documentation, nous avons un retour précieux sur les différentes méthodes mises en place pour préserver le souvenir des sceaux plutôt que d'en stabiliser la dégradation. Aujourd'hui la conservation des sceaux vise à préserver l'original et non simplement

son souvenir. Le développement de la déontologie et de la recherche sur la matérialité des sceaux a contribué à faire évoluer la conservation-restauration. Les procédés, les matériaux employés et les conditionnements ont été pensés avec le souci de la compatibilité des matériaux, des risques liés à leur mise en œuvre, et de leur réversibilité. Néanmoins, le recul que nous avons sur le projet *Collection de sceaux* nous permet de juger de la pertinence des choix entrepris à cette époque. Il nous faut rester prudents face à ces avancées, car seul des tests scientifiques et le temps permettent de juger de la pertinence des choix actuels.

Références bibliographiques et archivistiques

Demay G. (1854), *Rapport du 28 octobre 1854*, AB/XVIII/1.

Demay G. (1855), *Rapport du 28 août 1855*, AB/XVIII/2.

Didi-Hubermann G. (2008), *La ressemblance par contact, Archéologie, anachronisme et modernité de l'empreinte*, Paris, éditions de Minuit, p. 71-74.

Douët d'Arcq L. (1850), *Rapport du 9 mai 1850 à M. Le Garde Général*, AB/XVIII/1.

Douët d'Arcq L. (1854), *Rapport du 10 juin 1854*, AB/XVIII/1.

Hollard D. (1991), « L'illustration numismatique au XIX^e siècle », *Revue numismatique*, 6^e série, T. 33, p. 7-42.

Laborde L. de (1857), *Notes sur les sceaux, Paris, le 3 décembre 1857*, AB/XVIII/1.

Laborde L. de (1863), « Préface », dans Douët d'Arcq L., *Collection de Sceaux*, Paris, Henri Plon, volume 1, p. 1-48.

Lallemand C.-A. (s. d.), *Rapport à Monsieur le Garde Général des Archives nationales sur le moulage des sceaux*, AB/XVIII/1.

Lallemand C.-A. (s. d.), *Rectification d'erreurs commises dans la préface de l'inventaire des empreintes de sceaux des Archives de l'Empire*, AB/XVIII/1.

Laigle B. (2019), *La conservation des sceaux en cire aux Archives nationales de France entre 1830 et 1867 et son héritage*, mémoire de master de Conservation-restauration des biens culturels, université Paris 1.

Lauvernier J., « La fiche, instrument de collecte de données et outil de pensée », [en ligne], *Données et sciences historiques*, colloque [Infoclio.ch](https://infoclio.ch), Berne, 16 octobre 2015. Disponible sur : <<https://vimeo.com/144508916>> (consulté le 14/03/19).

Nielen M.-A. (2011), « Les sceaux, conservation et communication : des concepts contradictoires ? » *Support/Tracé*, N° 11, p. 158-163.

Roman J. (1912), *Manuel de sigillographie française*, ed A. Picard et fils, Paris, 444 p.

L'auteur

Bettina Laigle Conservatrice-restauratrice de documents d'archives, Archives départementales de la Moselle. bettina.laigle@wanadoo.fr